

Année 2021 - L'intervention du FEADER en Champagne-Ardenne



Résumé à l'intention des citoyens¹ de la mise en œuvre en 2021 du Programme de Développement Rural en Champagne-Ardenne

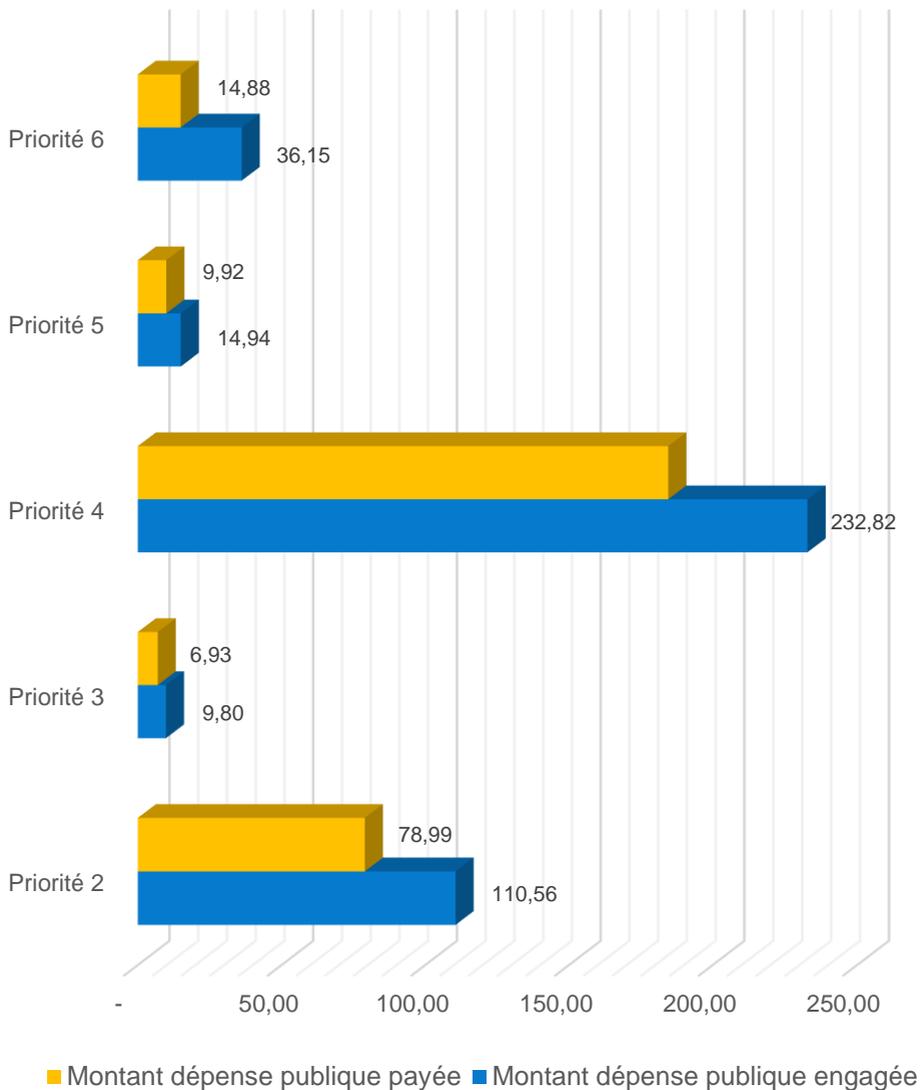
¹ Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) sur son territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

Le FEADER en CHAMPAGNE- ARDENNE

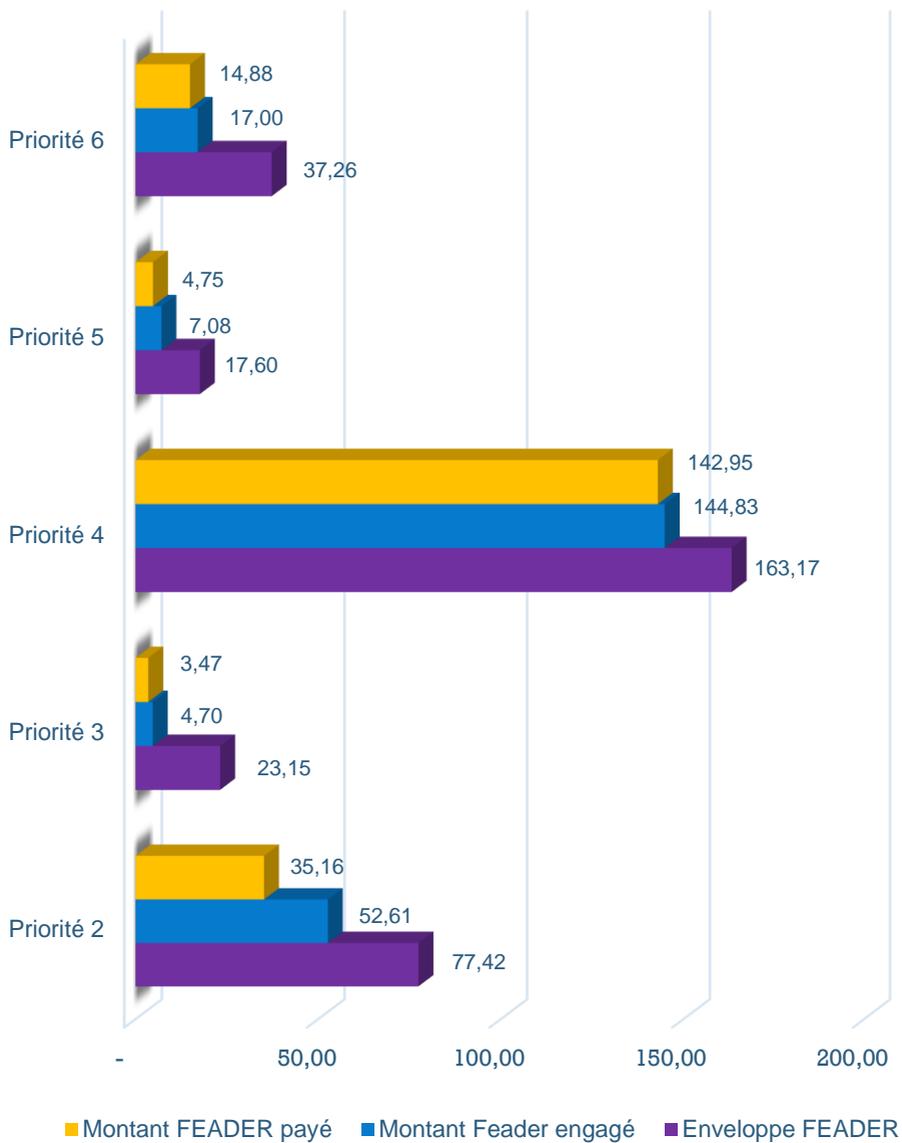
Entre 2014 et 2021, L'EUROPE a investi, au total, dans les zones rurales de Champagne-Ardenne plus de 463,2 millions d'euros d'aides publiques au service de 27 627 projets

PDR Champagne-Ardenne 2014-2022 Interventions en dépense publique au 31/12/2021 en millions d'€

dépense publique : aide totale comprenant l'aide du FEADER et les aides des autres cofinanceurs publics (Etat, région, autres collectivités, Agence de l'eau...



PDR Champagne-Ardenne 2014 - 2022 Intervention du FEADER au 31/12/2020 en millions d'€





Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles et forestières (Priorité 2)

A Marolles-lès-Bailly dans l'Aube, le GAEC des Tilleurs a bénéficié d'un soutien FEADER pour la création d'un atelier de transformation fromagère et de vente de produits à la ferme. Ce projet de diversification vise à pérenniser cette exploitation familiale et à permettre l'installation de leur fille.

Depuis le début de la programmation, 5 017 projets ont été soutenus pour un investissement total de 52,61 millions d'euros de FEADER.



Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture (Priorité 3)

Grâce à une subvention FEADER, la SARL Les Fromagers de Chevillon a créé une nouvelle fromagerie. Celle-ci permettra d'augmenter la production qui passera de 14 000 litres de lait par semaine à 10 000 litres de lait par jour. A terme, l'entreprise a prévu l'embauche de 10 à 15 emplois en CDI.

Entre 2014 et 2021, 4,7 millions d'euros de FEADER ont été investis au service de 206 projets.



Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie (Priorité 4)

Aidé par le FEADER, le Parc Régional Naturel des Ardennes a mis en œuvre un dispositif favorisant le développement de bois sénescents dans la forêt de la commune de Gué d'Hossus. Les vieux-bois (de 100 à 500 ans et plus selon les essences) que sont les arbres sénescents, comme les bois-morts encore debout ou couchés au sol, ont un intérêt écologique majeur pour la biodiversité en servant de refuge et de garde-manger.

Depuis 2014, 22 525 projets ont été soutenus avec 144,83 millions d'euros de FEADER.



Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 (Priorité 5)

Spécialisée dans le secteur d'activité de l'exploitation forestière, la SARL Optibois établie à Charleville-Mézières a acquis une tête d'abattage grâce à une subvention FEADER. Elle permettra le développement de la mobilisation des bois par des techniques plus respectueuses de l'environnement.

7,08 millions d'euros de FEADER ont été mobilisés entre 2014 et 2021 en faveur de 368 projets.



Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales (Priorité 6)

Une aide FEADER a été accordée à la commune de Sézanne pour l'acquisition de 10 vélos à assistance électrique. Ils seront confiés en gestion à l'Office de Tourisme de Sézanne et sa région, partenaire de la Ville, pour la promotion et le développement de ses activités touristiques.

17 millions d'euros de FEADER ont été investis entre 2014 et 2020 en faveur de 543 projets.

Contacts

Délégation aux fonds européens

Service Développement Rural

Site de Châlons

03 26 70 89 09

[fonds.europeens.champagne-
ardenne@grandest.fr](mailto:fonds.europeens.champagne-ardenne@grandest.fr)

europe-en-champagne-ardenne.eu

www.europe.grandest.fr



@BeuropeenGE



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

